

chemin qui conduit au col du Reyret, avait besoin d'être rénovée. Il envisageait un garage.

Mais en discutant, des *san-dian-nis* lui lancèrent le défi de faire un hôtel ! Qu'à cela ne tienne, le 16 janvier 1930, l'hôtel pension restaurant, dénommé Hôtel des Roches, est immatriculé au registre du commerce de Bonneville.

L'aménagement de l'hôtel a permis de recevoir des estivants dès le 1er juillet 1930, mais les installations sanitaires n'ont été terminées que le 1er juin 1931.

En avril 1932, Emile Mossuz écrit au Touring Club de France pour s'inscrire au Concours de Petites hôtelleries françaises de Savoie et Haute Savoie. Le règlement du concours est très précis. Ce concours récompense les hôtels qui ont des installations hygiéniques et un entretien impeccable. La qualité de la table, la tenue de la salle à manger, la propreté des chambres, la cuisine et la tenue du personnel ont une part importante au résultat du concours. Au second trimestre 1932, les hôtels retenus, ont été visités par la commission du T.C.F.

Une somme de 30 000 francs est répartie entre les lauréats. Le 1er prix est doté de 10 000 francs. L'hôtel des Roches a été primé à ce concours, et ce sont ces différents échanges de courriers pour l'inscription ainsi que les souvenirs des petites filles de Claude Emile et Jeanne, qui m'ont permis de réunir des renseignements détaillés.

L'hôtel comporte 21 chambres réparties sur trois étages. Chaque étage de l'hôtel a une couleur différente : coquille d'œuf, rose pastel, lambris bois vernis pour le troisième qui se trouve dans les combles. Les planchers cirés des couloirs sont recouverts de tapis. Le décor est soigné. Chaque chambre comporte l'électricité, la sonnette, un lavabo avec eau chaude et eau froide, bidet mobile, lits à deux places ou lits jumeaux, table de nuit, chaises, table de travail en chêne, literie en crin d'animal. Les chambres exposées au levant ont toutes un balcon.

A chaque étage, se trouve un WC avec chasse d'eau. Deux salles de bains sont installées à proximité des WC sur deux des étages. Six chambres supplémentaires sont aménagées à la ferme (l'annexe).

Que de modernités ! Que ce soit pour l'eau courante qui provient d'une source captée à environ 1850 m au pied d'un rocher en plein bois ou, pour les installations sanitaires avec fosse septique et canalisations d'égout.

Chaque été, du personnel saisonnier est recruté. La cuisine est faite par Mme Mossuz, aidée d'une cuisinière, puis de sa fille Irène. Gisèle, son autre fille, se charge du ménage. Le bar et la salle de restaurant au rez-de-chaussée sont ouverts à la clientèle locale et à celle de passage. En dehors de la saison d'été, l'Hôtel des Roches est alors un bar restaurant comme nombre d'autres dans nos villages.

A l'étage, dans la salle à manger réservée aux pensionnaires, un menu différent de la salle de restaurant du rez-de-chaussée est servi par petites tables.

La vaisselle est en porcelaine, et les couverts en argent.

Egalement à leur disposition, un salon avec de confortables fauteuils, une bibliothèque avec la T.S.F. L'hôtel est équipé du téléphone : Le n°2 à Saint Jean de Tholome, le n° 1 étant celui de la mairie.

Les abords de l'hôtel sont aménagés avec au levant un grand potager, au couchant des jardins d'agrément avec chaises longues, et au midi, un verger. Une allée de sorbiers que l'on appelle *L'Avenue* permet de profiter en sortant de l'hôtel d'une promenade agréable.

Le livre d'or commencé le 3 Juillet 1934 nous apprend, que la clientèle venait entre autres de Belgique, de Suisse, d'Alger, de Paris, de Marseille ou de Nice. Certains précisent leur profession : le



Claude Emile Mossuz  
(1877 - 1961)



Claude Emile a l'esprit ouvert au modernisme. Dans les années 1920, alors que peu de véhicules à moteur circulent dans le village, il conduit une Rochet Schneider.